

sia

# DENSIFIER LA VILLE

## Définir les localisations

une politique directrice forte

## Bâtir en milieu urbain

un espace restreint et des constructions existantes

## Intégrer les constructions nouvelles et les agrandissements

une architecture de qualité pour une réponse pertinente à un site

## Prendre en compte le tissu social

gestion des paramètres sociaux et de voisinage

Groupe professionnel Architecture de la SIA neuchâteloise

Table ronde le mardi 18 juin à 18h00

Densité, réglementation et population - comment intervenir dans un espace déjà construit?

Intervenants :

Dominique Robyr Soguel, adjointe au chef de service, service de l'aménagement du territoire Neuchâtel

Christophe Gnaegi, architecte, Tribu architecture

Pierre-Alain Rumley, professeur, Chaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme Uni-Ne

Urs Zuppinger, urbaniste, auteur de Lutte-ô-Flon

Jean-Charles Pauli, juriste attaché de direction, Etat de Genève, office de l'urbanisme

www.siane.ch

